

Réunion du Conseil de quartier Etoile Forêt noire

- Territoire Centre -

COMPTE RENDU

MARDI 17 OCTOBRE 2017

20H00

Ecole élémentaire Europe Nations
Rue de Hollande

REUNION ORGANISEE PAR	Service Démocratie participative
TYPE DE REUNION	Externe
PARTICIPANTS	<p>Habitants : 17 personnes. Elus : Monsieur le Maire Stéphane HABLLOT et par ordre alphabétique : M. Jean-Paul BERNARD, Adjoint délégué à l'Animation, aux Relations Publiques et au Marché municipal et élu référent du Territoire Centre, M. Jean-Paul CARPENA, Adjoint délégué à l'Urbanisme, M. Manu DONATI, Adjoint délégué à la Démocratie participative, M. Philippe PONCELET, Adjoint délégué aux Finances, au Suivi des Relations avec la Métropole et à la Politique de la ville. Fonctionnaires : M. Philippe MICLOT, Directeur des Services Techniques, M. Christophe NOEL, photographe du service Communication, M^{me} Sophie HUBERT, Chargée de mission responsable du service Démocratie participative, M. Chérif AMROUN, coordonnateur des médiateurs de nuit, M. Erwan ERMEL, Chef de Cabinet. Partenaire : M. Willy PEPINO, Sauveteur Volontaire de Proximité de Grand Nancy Défibrillateur, M. Mohamed IKSI, président de l'Association AVEC.</p>

Ordre du jour : Présentation des missions des sauveteurs volontaires de proximité / Projets d'urbanisme dans la ville / la campagne propreté dans la ville / Echanges avec les habitants.

1/ Présentation des missions des sauveteurs volontaires de proximité :

M. Pépino : « *Un sauveteur volontaire de proximité intervient à la demande du SAMU. Toute personne qui veut aider ses voisins peut être sauveteur volontaire de proximité (ou SVP). Cela consiste à suivre une formation aux gestes de premiers secours et à l'utilisation d'un défibrillateur. Les SVP choisissent de prendre des permanences, périodes au cours desquelles ils sont prêts à intervenir si le SAMU les appelle, dans un périmètre proche de chez eux. L'intérêt, c'est de pouvoir intervenir très vite et avant l'arrivée des pompiers sur place.* »

Un habitant : « *Quant il y a un problème, qui appelle le sauveteur de proximité ?* »

M. Pépino : « *C'est directement le SAMU qui prévient le SVP. Si le médecin diagnostique un problème d'arrêt cardiaque lors de la conversation téléphonique avec la personne qui est témoin du malaise de la victime, le médecin demande l'intervention d'un SVP sur zone.* »

M. Donati insiste sur l'importance vitale des sauveteurs volontaires de proximité. Il demande combien de temps on dispose pour ressusciter quelqu'un qui fait un arrêt cardiaque.

M. Carpena répond que le délai est très court et que le SAMU met environ dix minutes avant d'arriver sur place. S'il n'y a pas de SVP sur place avant l'intervention des urgences, seuls 2 % des arrêts cardiaques sont sauvés. La présence sur place d'un SVP augmente le taux de chance de survie par trois.

Un habitant souhaite savoir où on se procure le défibrillateur.

M. Pépino explique que le défibrillateur est mis à la disposition du Sauveteur volontaire de proximité lorsqu'il prend sa permanence, il l'a donc chez lui ponctuellement à la différence des défibrillateurs qui sont placés dans des lieux fermés la nuit. Cet appareil est automatique : il guide le SVP dans son utilisation. L'appareil décide de délivrer un choc ou pas.

Pour devenir sauveteur volontaire de proximité, il suffit de contacter l'association Grand Nancy Défibrillateur qui coordonne la formation. Il est aussi possible de **s'adresser au service santé bien-être de la ville au 03 83 51 80 88**

Sur Vandœuvre, on compte une quarantaine de SVP et 350 dans toute l'agglomération nancéenne. Sur le quartier Etoile, il n'y a qu'un seul SVP.

M. Carpena intervient pour dire combien il est important d'apprendre les gestes qui sauvent et pour remercier

M. Pépino pour sa présentation.

2/ Les projets d'urbanisme dans le quartier :

Monsieur le Maire introduit la question des projets d'urbanisme dans le cadre de la rénovation urbaine en demandant aux habitants s'ils en ont entendu parler.

Une habitante cite le cas du centre commercial des Nations.

Monsieur le Maire reprend : « *L'Etat reconnaît dans toute la France que des quartiers vivent des difficultés. Dans ce contexte, l'Etat a considéré que la ville de Vandœuvre est éligible à ce projet de Rénovation Urbaine et l'a déclarée « opération nationale flechée ». Nous avons donc créé un projet avec l'équipe municipale, les bailleurs sociaux et les habitants, en pointant les dysfonctionnements, notamment du centre commercial Jeanne d'Arc, désuet, indigne et pas attractif économiquement. Nous avons prévu de le démolir mais cela nécessite du temps pour négocier avec son propriétaire (c'est privé). Actuellement, un chantier commence dans le secteur Bizet, pour construire la zone artisanale. C'est un projet de l'ANRU 1 qui date de 2008. Cette zone artisanale comportera 10 cellules de 150 m² et un centre commercial qui remplacera le centre commercial Jeanne d'Arc, de l'autre côté de l'avenue Jeanne d'Arc, avec une épicerie pour tous. Le bureau de tabac s'installera de l'autre côté. Nous ne souhaitons pas qu'il y ait des commerces qui fonctionnent la nuit car ils peuvent entraîner des nuisances sonores dans le quartier.*

D'autre part, nous projetons de démolir deux bâtiments, les Courlis et les 1-3 rue de Haarlem, ce qui représente en tout 130 logements de deux bailleurs sociaux, Batigère et MMh. Les locataires seront relogés, selon leur souhait. Si certains veulent rester dans le quartier pour éviter d'être déracinés, nous étudierons les possibilités. Si d'autres veulent aller ailleurs dans l'agglomération, nous regarderons ce qui est possible de leur proposer, afin de ne pas imposer mais de laisser le choix aux habitants. Après la démolition de ces deux bâtiments, on envisage de reconstruire dans deux ou trois ans des petits bâtiments, pour reconstruire différemment, à taille humaine. Actuellement, l'avenir de deux autres bâtiments est en cours de réflexion : les Serins et les Hulottes. Ils pourraient être démolis dans un deuxième temps. Il est prévu de démarrer par une démolition limitée, c'est-à-dire anticipée. Deux ans, cela va très vite, le temps de bloquer les appartements et de reloger les locataires ailleurs. Dans le contexte national de la baisse de 5 Euros par mois des APL (Allocations pour le logement) et de la suppression de la taxe d'habitation, il faut faire très attention. Les villes vivent avec les taxes locales et s'inquiètent du mode de remboursement prévu par l'Etat. Quelles dotations on va avoir ? Les bailleurs sociaux doivent pouvoir investir dans la rénovation urbaine et les villes doivent pouvoir payer leurs services. On a choisi les bâtiments des Courlis et des 1-3 Haarlem parce que nous savions qu'il y a un problème lié à ces bâtiments. Avec la démolition du bâtiment les Perruches [il y a de très nombreuses années], qui a été remplacé par la Grande Charrière, le quartier s'ouvre. Vand'Est est encore un quartier renfermé sur lui-même. Nous avons négocié avec le Président de la Métropole pour que le futur tram passe le long du bd de l'Europe jusqu'à l'avenue Jeanne d'Arc. Le marché a été rénové. On va tenir le cap pour reconstruire ensemble le projet d'urbanisme. On a déjà signé des conventions de préfiguration qui annonceront ce qui se passera. A terme, tous vos bâtiments sont voués à la démolition car ils sont faits pour durer 70 ans. A chaque démolition, il faut reconstruire autrement, afin que ce soit plus vivable. »

M. Donati demande aux habitants s'il y a **des locataires des Courlis**.

Un habitant locataire de ce bâtiment est présent dans la salle, mais il n'a pas de question en ce qui concerne la démolition de son bâtiment. Il voudrait savoir si la venue du **tram** dans Vandœuvre va impacter sa feuille d'impôt.

M. le Maire : « *La loi oblige à changer de tram. Le matériel n'est plus suffisant et a mal vieilli. Une ligne de tram coûte cher, au minimum 250 millions d'Euros et cela peut être davantage en fonction des tracés. Les impôts locaux ont augmenté par la part de la Métropole. Le Grand Nancy est la métropole la plus endettée de France. Il faut être raisonnable vis-à-vis des contribuables. Nous prendrons des dispositions pour conjuguer les économies et les services payés pour le public. »*

M. Donati : « *Si on a un tram qui dessert les Nations jusqu'à l'avenue Jeanne d'Arc, les lignes de bus vont aussi devoir évoluer. »*

Une habitante en conclue qu'il va encore y avoir des travaux.

M. Donati confirme que les travaux seront nécessaires pour faire passer le tram mais explique que pour les lignes de bus, les travaux ne concerneront que les arrêts de bus.

Un habitant : « Pour faire passer le tram devant les Nations, les rues qui viennent d'être refaites seront recassées ? »

M. Carpena : « En ce qui concerne la voirie du boulevard de l'Europe devant les Nations, nous avons déjà anticipé le passage du futur tram et elle ne sera donc pas réouverte : les conduites du chauffage urbain ont été mises sous les côtés du boulevard alors qu'avant, elles étaient au milieu. Il faudra juste refaire le tapis de la voirie et la partie centrale de la voirie sera à nouveau en travaux, car elle accueillera les deux voies de circulation du tram. Ces travaux débuteront en 2021 car le futur tram doit être prêt pour 2022-23. »

M. Donati : « **Le rond-point Charles De Gaulle**, devant la médiathèque, va probablement être **démoli** pour laisser passer le tram. Le tram sera beaucoup plus pratique pour les personnes handicapées que les bus actuels, grâce à son système de transport guidé, où les portes du tram s'ouvrent au même niveau que le quai. »

Une habitante : « Près de la **poste**, il manque **un passage piéton** pour aller au centre commercial des Nations. Il faut faire un détour jusqu'au bout de la rue ! »

M. Carpena relate le tour qui a été fait avec des personnes handicapées dans le secteur, au cours duquel ce point a été soulevé : « effectivement, il y a un problème de passage piéton pour traverser au niveau de la rue de la Poste. C'est un peu plus compliqué que de l'autre côté du boulevard, à cause du stationnement. Ce point a été vu avec les agents métropolitains. »

3/ Vie du quartier et actions des habitants et associations :

Le président de l'association AVEC demande si une étude a été réalisée, en vue d'installer un endroit pour les enfants pour jouer au ballon dans le quartier Etoile Forêt noire car actuellement, ils jouent sur le grand parking, ce qui est dangereux. Les jeunes tapent contre les immeubles avec leur ballon, ce qui crée des tensions entre eux et les locataires.

M. Donati : « La mairie crée **une aire de jeux par an**, ce qui représente un coût d'environ 30 000 Euros. La prochaine aire de jeux sera réalisée dans l'allée de Bréda parce qu'il n'y a rien dans ce secteur. Du côté des Hérons, il y a une demande pour l'installation d'un ou deux jeux pour les tout-petits. Nous avons déjà créé une aire de jeux cette année derrière les Hérons et nous sommes allés voir sur place. Il est possible d'y ajouter un ou deux jeux pour compléter l'offre de jeux de cette nouvelle aire de jeux et ainsi satisfaire cette demande. »

Le président de l'association AVEC poursuit : « Place de la Forêt noire, il y a un besoin de jeux pour les enfants. Nous en avons parlé à Batigère lors de notre dernière réunion avec le bailleur. Avec est une association qui fête cette année ses 30 ans, qui travaille pour favoriser l'égalité des chances, pour l'orientation des jeunes, la recherche d'emploi et l'apprentissage de la langue française. »

Une habitante : « J'ai vu un enfant écraser des arbustes. J'en ai parlé à ses parents, qui ne sont pas intervenus. »

Le président de l'association invite cette habitante à participer aux actions de son association. Il cite aussi les actions entreprises par les membres du **Conseil Citoyen de Vandœuvre** : « ils se déplacent dans le quartier et vont à la rencontre des habitants pour améliorer la vie du quartier. »

M. Donati demande aux habitants présents s'ils connaissent le Conseil Citoyen de Vandœuvre.

Une membre du Conseil Citoyen prend la parole : « Le Conseil Citoyen est issu d'une loi de février 2014, la loi LAMY. Il a pour but d'améliorer la ville. Un arrêté préfectoral nous a installés. Nous sommes chargés de parler avec les habitants du quartier prioritaire de la ville appelé Vandœuvre Nations, quartier qui est plus étendu qu'Etoile Forêt noire. On se réunit en plénière. Tous les habitants du grand quartier prioritaire sont les bienvenus à ces réunions plénières. Il s'agit de séances de travail. Mercredi 18 octobre, nous avons une réunion du groupe accessibilité avec des intervenants extérieurs. Nous essayons de trouver des solutions aux problèmes d'accessibilité, de sécurité dans les immeubles. Il existe d'autres groupes de travail : « culture et éducation »,

« organisation et communication du Conseil Citoyen », « rénovation urbaine ». On a mis en ligne un questionnaire sur notre site Internet (www.conseilcitoyenvandoeuvre.org) où il faut imaginer notre ville dans 30 ans. Nous avons fait une campagne d'affichage pour la réunion de demain dans un grand nombre de halls d'immeuble du quartier prioritaire. »

M. Carpena complète : « Lorsqu'on rénove un quartier, on essaye de l'imaginer tel qu'on aurait envie qu'il soit dans vingt ou trente ans. C'est assez loin mais il faut se projeter. De notre côté, en tant qu'élus, nous avons des idées sur l'évolution urbaine. Mais nous voudrions que nos idées correspondent aux envies des habitants. Dans les années passées, la CUGN (Communauté Urbaine du Grand Nancy, devenue une Métropole qu'en juillet 2017) et l'Etat réfléchissaient ensemble à la ville de demain mais les représentants de la CUGN et de l'Etat ne vivent pas dans le quartier à rénover. Il faut construire cette rénovation avec la population du quartier. Jusqu'à présent, j'ai toujours été en réserve des réunions du Conseil Citoyen. Mais j'assisterai à la prochaine réunion pour voir où les membres du Conseil Citoyen en sont dans leur réflexion sur la rénovation urbaine et voir si leurs idées correspondent aux nôtres. »

M. Donati souligne l'indépendance du Conseil Citoyen vis-à-vis de la mairie. Il est animé par les habitants.

Le président de l'association Avec, membre du Conseil Citoyen précise que la Métropole consulte de temps en temps le CCV. Il ajoute que le Conseil Citoyen de Vandœuvre est le plus grand conseil citoyen de France, en nombre de membres.

Monsieur le Maire : « Vous donnez votre avis, mais êtes-vous écoutés ? »

Le président de l'association Avec et membre du CCV : « Les travaux du groupe sur l'accessibilité et l'urbanisme commencent à être entendu. On nous a déjà demandé de participer à une réunion à Paris. C'est une chance pour nous et pour la ville. D'autres Conseils Citoyens n'ont pas poursuivi leurs réflexions au-delà d'un an d'existence. »

M. le Maire : « On peut imaginer la ville de demain, puis réaliser ce qui est possible. »

Un habitant demande combien de temps vont encore durer les travaux du boulevard de l'Europe.

M. Carpena : « Ils devraient être terminés fin novembre prochain. »

4/ La campagne propreté dans la ville :

M. Donati : « Toutes les villes sont confrontées à un problème de salissure provenant des déjections canines, des encombrants abandonnés dans les rues ou de papiers semés par le vent dans les espaces verts. Dans certains quartiers, les ordures s'entassent. Auparavant, la CUGN (Communauté Urbaine du Grand Nancy) passait tous les jours pour ramasser les encombrants traînant sur la voirie. Depuis deux ans environ, les agents de la Métropole ne passent plus que deux fois par semaine. Quant aux bailleurs sociaux, le traitement des encombrants est différent selon les bailleurs : Batigère a choisi de les stocker. Lorsque le lieu de stockage est plein, ils prennent un camion pour les apporter en déchetterie. MMh, en revanche, ne les stocke pas car ils craignent un incendie dans le local de stockage. La ville de Nancy a organisé une campagne de communication sur les déjections canines et a opté pour la mise d'amendes. Mais cette campagne ne s'avère pas très efficace. Nous avons souhaité opter pour une approche différente, en éduquant d'abord les enfants, lors des temps du périscolaires. Le service communication a créé un kit propreté contenant des affiches, un pin's de chevalier de la propreté, une pince en carton et des petits flyers à distribuer aux personnes de son entourage pour les sensibiliser. On travaille aussi en relations avec les bailleurs sociaux.»

Un habitant souhaite connaître **les dates de ramassage des encombrants.**

M. Donati : « Le ramassage en pieds d'immeuble a lieu une fois par an. Cela vient d'avoir lieu. Sinon, il faut apporter vos encombrants en déchetterie. »

Monsieur le Maire s'inquiète de la solution proposée aux habitants qui n'auraient pas de voiture ?

M. Donati : « On travaille avec les bailleurs pour ces personnes. Il n'y a pas d'autre solution. »

Une membre du CCV signale un moloch cadennassé depuis plusieurs mois au pied du bâtiment les Palombes.

M. Donati répond que nous allons le signaler à la Métropole.

Un habitant regrette qu'il faille se rendre à la Poste ou au magasin Saveurs d'Orient pour trouver un container à verre.

M. Donati : « *Nous essayons d'en faire installer en grand nombre. Mais les containers à verre sont très bruyants, ce qui fait qu'on ne peut pas les installer trop près des immeubles. Il faut savoir que sur trois bouteilles jetées, une seule est recyclée. La Métropole encourage l'installation de containers en verre supplémentaires. Les containers à vêtement créent de l'emploi. Je vous incite à mettre vos vieux vêtements dedans.* »

Un habitant signale : « *Il y avait un container à verre derrière le bâtiment des Palombes, mais il n'y est plus.* »
Une habitante l'informe du changement de place de ce container, qui est à présent situé « *près de la MJC Etoile.* »

5/ Echanges avec les habitants :

Trafic de drogue :

Une habitante s'inquiète : « *Que peut-on faire contre le trafic de drogue derrière les Pétrils ? Ils font leur trafic sous les yeux de nos enfants à l'aire de jeux !* »

Monsieur le Maire : « *Le trafic de stupéfiant, c'est évidemment grave et illégal. La Police nationale peut le constater et intervenir sur la base d'enquêtes judiciaires, voir s'il y a un réseau et comment il est organisé. C'est un phénomène qui se développe et il existe un trafic d'héroïne. Ce qui est dangereux, c'est toute la violence qui va avec. Il faut nous donner les éléments, que nous pourrions transmettre aux autorités compétentes. Quant il s'agit d'un consommateur isolé, les médiateurs peuvent intervenir. Mais il ne faut pas confondre le consommateur isolé avec les trafiquants qui habitent loin du quartier où ils sévissent et qui vivent aux dépens de ceux qui sont détruits par la drogue. Celui qui trafique, dans de nombreux cas, tombe un jour. Il faut démanteler ces réseaux. Les habitants ont peur, certains ont été agressés. Il y a des lois. La situation n'est pas facile pour ceux qui consomment. C'est inadmissible qu'il y ait des lieux de non droit. Il faut un travail judiciaire et une perspective d'avenir dans la rénovation urbaine, pour éviter de créer des ghettos qui ne fonctionnent plus. Il y a des bandes d'oisifs, des jeunes en danger. Quant ils traînent dans les entrées d'immeuble, cela finit mal. Ils sont utilisés par les trafiquants. Pour les en sortir, il faut une solution globale, l'éducation, la vie sportive, créer un quartier qui s'ouvre sur l'extérieur, apporter une aide médicale. Il faut lutter contre les addictions. La police ne va pas tout régler. Néanmoins, on a installé des caméras de surveillance à certains endroits.* »

Fibre optique :

Un habitant souhaite savoir quand le quartier de la Forêt noire sera câblé.

M. Carpena : « *La fibre optique est installée par l'opérateur Orange. Ils ont commencé par tous les îlots collectifs. Pour les copropriétés, il faut un vote en Assemblée Générale. Pour un immeuble locatif, il faut l'accord du bailleur social propriétaire de l'immeuble. Batigère et MMh avaient des contrats avec l'opérateur Numéricable, qui a été racheté par SFR. Dans le hall de votre immeuble, un petit papier d'Orange doit indiquer que votre immeuble est fibré. Sinon, vous pouvez contacter Orange. Les autres opérateurs ne se sont pas encore mis à la fibre. Si vous étiez chez un autre opérateur, cela n'est donc pas encore possible d'avoir la fibre optique. Dans quelques mois, ce sera possible pour les autres opérateurs.* »

Une habitante témoigne du passage d'un commercial de SFR pour la fibre optique : « *Il voulait me faire payer une somme folle ! Je l'ai mis dehors.* »

M. Donati : « *Dans mon lotissement, nous sommes câblés et cela ne m'a rien coûté. Si on vous démarche en vous disant de payer une forte somme, c'est de l'escroquerie.* »

Logements pour personnes âgées :

Une habitante : « *Y aura-t-il des logements pour les personnes âgées et les personnes handicapées de*

construits à l'avenir dans la ville ? »

Monsieur le Maire : « *C'est dans les normes de construction actuelles : la loi nous oblige à construire des immeubles adaptés aux personnes handicapées. Il y a un bâtiment qui est actuellement en cours de construction dans le quartier de Brichambeau. On souhaite obtenir une mixité de population et avoir dans le même immeuble des personnes âgées, des personnes handicapées et des familles. »*

Une locataire a demandé l'installation d'une douche dans sa salle de bains, plutôt qu'une baignoire. « *Cela m'a été refusé parce que je n'ai pas d'ascenseur et que je suis à l'étage ! »*

Un habitant signale **une voiture qui fait beaucoup de bruit la nuit.**

Monsieur le Maire conseille aux habitants de la repérer, de relever le numéro de la plaque d'immatriculation et de prévenir la police nationale, ou encore de téléphoner aux médiateurs de nuit.

Eclairage :

Une habitante signale l'absence d'éclairage derrière le bâtiment Les Pétreles.

Action : à signaler à la Métropole ou au bailleur social après avoir vérifié à qui appartient la parcelle concernée.

Monsieur le Maire : « *Nous avons adressé un courrier à la Métropole pour obtenir davantage d'éclairage public dans la ville. Pour cet endroit en particulier, il faut vérifier si cela a été demandé. »*

Action : à transmettre à Etienne Fritz (Cabinet du Maire) pour action.

Quel est l'avenir du centre des Nations ?

Monsieur le Maire : « *Il y a actuellement une procédure judiciaire. Un administrateur ad oc a été nommé par la Justice pour vérifier les comptes de la copropriété privée et faire payer ceux qui ne payent pas leurs charges. Il faudrait qu'un point presse rouvre dans le centre commercial. Cela prendra quelques années mais le Centre ne fermera pas. Je suis allé voir un salon de coiffure. Il manque de clients. Si vous voulez qu'il marche, il faut y aller ! Les médecins, cela marche bien. Le supermarché Match aussi. Il va se coupler avec un supermarché « Action ». »*

En conclusion, Monsieur le Maire assure aux habitants qu'il souhaite poursuivre la concertation sur la rénovation urbaine. Puis, il invite les personnes présentes à partager le verre de l'amitié.

MESURES À PRENDRE ET/OU QUESTIONS A SE POSER	SERVICE PILOTE	ECHEANCE ENVISAGEE
Signaler à la MGN le moloch cadennassé au pied du bâtiment les Palombes. Réponse apportée : c'est normal, ces molochs ont été posés en vues des constructions à venir dans le quartier.	Démocratie participative à la Métropole du Grand Nancy	Fait.
Donner les coordonnées du riverain qui souhaite la fibre optique.	Démocratie participative au service Relations avec la Métropole.	Dès que possible
Signaler l'absence d'éclairage derrière le bâtiment les Pétreles.	Démocratie participative à la MGN	Dès que possible

Numéros de téléphone utiles :

Médiateurs de nuit : **06 46 78 74 44** (secteur Nations) et **06 27 36 73 18** (secteur Vand'Est)

Les médiateurs de nuit travaillent tous les jours :

Lundi de 19h à minuit

Mardi de 18h à 1h

Mercredi et Jeudi de 19h à 2h30

Vendredi et Samedi de 19h30 à 2h30

Dimanche de 19h à minuit

Grand Nancy Défibillateur : www.grandnancydefib.fr

Service Santé bien-être de la ville : **03 83 51 80 88**